

**COMITE TECHNIQUE PARITAIRE
REUNION DU 28 NOVEMBRE 2022**

POLE EDUCATION ET AVENIR DES JEUNES

**PROPOSITION D'ORGANISATION
DE LA DIRECTION DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ALTERNANCE (DIRAA)**

RAPPORT POUR AVIS

1/ Contexte et enjeux du Pôle

Avec l'intégration de deux nouvelles directions, la DRESS et la DIRAA, la transformation du Pôle Education et Lycées en Pôle Education et Avenir des Jeunes donne à la Région un véritable levier dans l'accompagnement du jeune tout au long de sa formation initiale et de sa transformation d'adolescent en jeune citoyen responsable, quels que soient les aléas rencontrés au cours de ce parcours.

Elle offre de plus l'opportunité de réfléchir plus avant quant à une mobilisation cohérente et coordonnée de toutes les dimensions du Pôle en faveur de « l'avenir des jeunes ».

Ainsi, la phase 1 de la réorganisation des Pôles a donné lieu à la mise en place de 5 ateliers thématiques, transversaux à l'ensemble des directions, avec pour enjeux une prise de connaissance réciproque des interventions et modalités d'action de chaque direction et une identification des pistes de simplification, mise en cohérence et capitalisation possible des bonnes pratiques entre directions. Ces ateliers ont également permis d'identifier les ajustements organisationnels à proposer en phase 2.

Un séminaire en format « comité de direction du Pôle » (DGA, conseillers techniques auprès du DGA, directeurs, directeurs-adjoints, responsable du département administratif et financier et responsable de service infocentre) le 28 avril 2022 a permis un partage sur les premières réflexions de ces ateliers, des axes d'amélioration possibles, ainsi que sur les ajustements organisationnels à proposer en phase 2.

L'ambition qui a sous-tendu ces propositions porte principalement sur :

- Le renforcement de la relation à l'utilisateur, établissements ou jeunes, et aux partenaires, en évitant en particulier l'apparent « morcellement » de l'intervention régionale par la création d'interfaces uniques ;
- La lisibilité de l'action régionale ;
- La simplification et la clarification des processus internes ;
- Et la capitalisation entre directions des bonnes pratiques sur des enjeux similaires (par exemple les dialogues de gestion avec les différents types d'établissements).

Dans ce contexte général, 3 ajustements organisationnels ont été proposés, **dont le renforcement de l'animation régionale et territoriale de la nouvelle compétence d'information sur les métiers et les formations** par repositionnement de ces missions au sein de Proch'Orientation.

La démarche de concertation menée dans ce cadre a mis en valeur la nécessité de réajuster le projet de direction de la DIRAA, dans le respect de la feuille de route politique délibérée en juin 2019.

2/ Méthode de concertation

Le présent projet est issu des nombreux temps de travail collectif menés au sein de la DIRAA. Il prend également en compte les travaux menés avec la Mission Proch'Orientation concernant le renforcement de l'information sur les métiers et les formations.

Le processus de réorganisation a donc fait l'objet d'une consultation large avec les agents, depuis plusieurs mois.

Une concertation a tout d'abord été menée avec les encadrants des différentes directions concernées, en particulier de la DIRAA et de Proch'orientation, au travers de l'organisation d'un atelier de travail sur l'information sur les métiers et les formations **le 4 avril 2022**. Ces travaux ont fait l'objet d'une restitution en CODIR de Pôle du PEAJ lors du séminaire **du 28 avril 2022**.

Concomitamment, une démarche de concertation conjointe à Proch'orientation et la DIRAA s'est organisée :

- **Le 3 juin 2022** : séminaire de la DIRAA en présence de la DRH et d'un collaborateur du DGA pour faire état du processus de réorganisation, des réflexions portées par le Pôle Education et Avenir des Jeunes et organiser un premier temps d'échange ;
- **Le 8 juin 2022** : temps d'échange spécifique organisé entre l'équipe de direction de la DIRAA et les membres du service « Valorisation et développement de l'alternance et des métiers » pour une première analyse des champs communs entre MPO et DIRAA ;
- **Le 8 juillet 2022** : réunion d'échanges entre les équipes de direction de la DIRAA, de Proch'Orientation, du PEAJ et de la DRH pour préparer la concertation inter-directions, prévue sous la forme d'un séminaire programmé le 23 septembre 2022.

Un temps fort et partagé DIRAA/MPO : le séminaire qui s'est tenu le 23 septembre 2022 au lycée Savary Ferry d'Arras a réuni les directrice et directrice adjointe de la DIRAA, l'ensemble des agents du service Valorisation et Développement de l'Alternance et des Métiers de la DIRAA, l'ensemble des agents de la Mission Proch'orientation, et la conseillère technique du PEAJ en charge du suivi de la DIRAA et de Proch'Orientation.

Les compte-rendus des ateliers et le document de synthèse de la concertation menée ont été adressés à l'ensemble des agents du service Valorisation et développement de l'alternance et des métiers le **lundi 10 octobre** pour relecture et remarques, prises en compte.

Un temps de dialogue particulier a été mis en place avec la DRH et Proch'Orientation **le 19 octobre 2022**, avec les deux agents de la DIRAA en charge des WorldSkills pour échanges et recueil de leur position sur le transfert de leurs postes et missions au sein de Proch'Orientation.

En parallèle, les responsables et responsables adjoints des services membres du comité de direction (CODIR) de la DIRAA ont été régulièrement informés (les **10 juin, 20 juin, 5 septembre et 18 octobre**) de l'état d'avancement du processus de réorganisation, des ajustements envisagés pour le service Valorisation et développement de l'alternance et des métiers de la DIRAA, ainsi que des ajustements envisagés concernant les autres services de la DIRAA.

Un séminaire du CODIR DIRAA a notamment été organisé sur la journée du **20 septembre**, consacrant un temps spécifique à ces ajustements organisationnels.

Enfin un séminaire de restitution inter-directions DIRAA et Proch'Orientation a été organisé **le 7 novembre 2022**, en présence du DGA du PEAJ et des organisations syndicales, afin de restituer à l'ensemble des équipes les projets de direction renouvelés et les organigrammes cibles.

3/ Proposition d'organisation de la DIRAA

La Direction de l'Apprentissage et de l'Alternance (DIRAA) dans sa forme actuelle est issue d'une réorganisation rendue nécessaire par l'évolution des compétences des Régions en matière d'apprentissage, suite à la réforme de l'apprentissage portée par la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

Une nouvelle organisation des services, plus resserrée, avait permis de s'adapter au nouveau rôle des Régions, qui consiste à déployer une politique apprentissage « au titre du développement économique et de l'aménagement du territoire » ainsi que l'indique cette loi.

En effet, si la Région n'est plus chef de file sur l'apprentissage, le législateur lui a conservé un rôle et des moyens (versés par France Compétences) pour investir le champ de l'apprentissage sous le prisme de ses compétences spécifiques que sont l'économie et l'aménagement du territoire. La loi lui confie également l'écriture d'un nouveau schéma régional de développement de l'alternance, en lien avec tous les acteurs concernés et intégré au Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP).

Suite à ces évolutions législatives, l'exécutif régional a réaffirmé son ambition de contribuer au développement de l'apprentissage sur le territoire des Hauts-de-France et une feuille de route renouvelée a été votée en séance plénière du 28 juin 2019, intitulée « Ambition 2020 : l'apprentissage et l'alternance pour l'emploi dans les Hauts-de-France ».

Cette feuille de route comporte 4 engagements forts :

- Soutenir les apprentis et les accompagner tout au long de leur parcours vers l'emploi ;
- Agir pour une offre de formation par apprentissage équilibrée sur son territoire ;
- Rapprocher les entreprises et les candidats à l'alternance ;
- Orienter les jeunes et valoriser l'apprentissage, l'alternance et les métiers.

L'activité de la DIRAA s'est construite autour de ces 4 engagements. Quelques temps après, la Mission Proch'Orientation a été créée, nécessitant de revoir l'articulation des missions entre la DIRAA et Proch'Orientation sur le champ de l'information sur les formations et les métiers, compétence nouvelle, également confiée aux Régions par la loi du 5 septembre 2018.

Par ailleurs, la DIRAA, mobilisée depuis 2014 sur la programmation et la certification du programme européen FSE-IEJ, poursuivra la mise en œuvre et la gestion d'une partie du FSE+ liée à la programmation européenne 2021-2027.

A l'issue de la phase d'information et de concertations décrite ci-dessus, les ajustements organisationnels proposés, d'une part, tiennent compte de la clarification des missions exercées sur le champ de l'information sur les métiers et les formations entre la DIRAA et MPO, et, d'autre part, viennent confirmer et rendre plus lisibles les missions mises en œuvre au service des grands engagements de la Région Hauts-de-France en matière d'apprentissage et d'alternance, missions quasi exclusivement couvertes par des recettes France Compétences et des recettes européennes.

Ils ont été guidés par les principes suivants :

- Afin de permettre le **renforcement des missions relatives à l'information sur les métiers et les formations au sein de Proch'Orientation** et dans la poursuite de l'ajustement de l'activité de la DIRAA :
 - o Le transfert des missions et moyens relatifs à l'organisation des sélections régionales des « Worldskills Competitions » et à l'accompagnement des finales nationales, européennes et internationales, considérés comme relevant de l'information sur les métiers et les formations. Ce transfert de missions implique le transfert de 2 postes du service « Valorisation et développement de l'alternance et des métiers » :

- 1 poste de chargé de mission (A3) ;
- 1 poste de gestionnaire administratif et/ou financier (B2);
- Le transfert de 4 postes vacants de la DIRAA vers MPO dont l'utilité n'est plus avérée au regard des missions exercées ou de la configuration des services :
 - 1 poste de responsable de projet (A2.2) et 1 poste de gestionnaire administratif et/ou financier (B2) au sein de la Cellule Projets transversaux ;
 - 1 postes d'assistant administratif et/ou financier (B3) au sein du service « Rapprochement et appui aux apprentis et aux entreprises » ;
 - 1 poste de responsable de secteur (A2.2) au Service Administratif et financier ;
- Tenant compte de l'évolution de ses missions, **la reconfiguration du service Valorisation et développement de l'alternance et des métiers, en ajustant ses missions** à la feuille de route de l'administration générale et du pôle Education et Avenir des Jeunes et aux enjeux de la programmation régionale et européenne. Pour plus de lisibilité ce service est également renommé en **Service Développement & Transitions** ;
- **Le confortement du suivi des clauses sociales des marchés de la Région**, confié à la DIRAA en bonne articulation avec la DIRAP dans le cadre de la nouvelle politique d'achat régionale, avec la transformation d'un poste vacant de conseiller technique (A2.2) au Service Appui et rapprochement aux apprentis et aux entreprises en poste de Responsable de projet (A2.2) et son transfert à la cellule Projets transversaux ;
- **Pour plus de lisibilité, le service Rapprochement et Appui aux apprentis et aux entreprises** est renommé « **Service Apprentis & Entreprises** ».

A/ Le Service Développement & Transitions assure les missions suivantes :

- Elaboration des contenus sur l'apprentissage et l'alternance pour alimenter les supports de communication en lien avec la DCRP et sécurisation de l'intervention de la Région sur les sujets et événements relatifs à l'apprentissage et à l'alternance, tant en interne qu'auprès des partenaires ;
- Gestion des demandes de cofinancement des manifestations territoriales favorisant le rapprochement offre - demandes d'alternance ;
- Mise en œuvre d'actions préparatoires au parcours en apprentissage et de développement de l'activité des CFA par le lancement d'appels à projets ou d'instruction de demandes au fil de l'eau ;
- Contribution à la programmation des fonds européens et des fonds France Compétences ;
- Interlocuteur de la DREV3 pour proposer et mettre en œuvre des actions de verdissement de la politique régionale d'apprentissage et accompagner les CFA et apprentis dans les transitions écologiques, numériques, économiques ;
- Contribution à la task force Apprentissage au sein des SPEL ;
- Développement de partenariats ;
- Contribution à la mise en œuvre de la politique jeunesse du Pôle.

Il se compose de :

- 1 responsable de service (A2.1)
- 4 chargés de mission (A3)
- 2 gestionnaires administratifs et/ou financiers (B2)

B/ Le Service Formation & Territoires assure les missions suivantes :

- Cofinancement des opérations de construction, extension, réhabilitation, équipement des CFA, pilotage du Plan Pluriannuel d'Investissement Apprentissage, mise en œuvre du fonds de soutien des CFA par le lancement d'appels à projets ou l'instruction de demandes au fil de l'eau, programmation financière dans la limite des crédits France Compétences correspondants, interlocuteur des branches professionnelles et des Opérateurs de compétences (OCPO) sur la thématique apprentissage et alternance dans le cadre des travaux du CPRDFOP et des conventions partenariales Région-OPCO ;
- Aide à la mobilisation de fonds européens, pilotage de dossiers spécifiques tels que les écoles de production ;
- Expertise sectorielle, territoriale et par organisme de formation en matière d'apprentissage ;
- Interlocuteur pour les sujets relevant de l'adéquation entre les besoins des entreprises et le déploiement de l'offre de formation par apprentissage en lien avec la carte régionale des formations professionnelles ;
- Contribution aux SPEL et au suivi de la mise en œuvre des objectifs inscrits dans les différents schémas (SRDEII, SRESRI, SRADDET, SRFSS) sur l'alternance et l'apprentissage au titre du développement économique et de l'aménagement du territoire ;
- Articulation avec les directions du pôle en charge de la politique Lycées.

Afin de renforcer l'équipe des chargés de mission, il est proposé de transformer le poste de responsable de service adjoint (A2.2) en poste de chargé de mission (A3)

Il se compose donc de :

- 1 responsable de service (A2.1)
- 6 chargés de mission (A3)
- 2 gestionnaires administratifs et/ou financiers (B2)

C/ Le Service Apprentis & Entreprises assure les missions suivantes :

- Pilotage et versement des aides directes aux apprentis (dispositifs portés par la Carte Génération Hauts-de-France notamment, tels que les aides au transport, à l'hébergement à la restauration, l'aide au premier équipement, le fonds de solidarité des apprentis, le dispositif reprise des apprentis) ;
- Adaptation des dispositifs aux évolutions législatives et au déploiement des initiatives des branches professionnelles et de leurs opérateurs de compétences ;
- Organisation de l'activité de rapprochement entre l'offre et la demande de contrats en alternance en lien étroit avec la Direction Emploi (recueil et analyse des demandes d'apprentis ou d'entreprises, accompagnement individualisé à la recherche, repérage des offres de contrat ou du sourcing de jeunes, mise en relation avec les partenaires et opérateurs adaptés, recensement et diffusion des informations relatifs aux actions et événements en faveur du rapprochement offre/demande, traçabilité des actions d'accompagnement) en articulation avec les directions internes DDPE, Proch'Orientation, Direction de l'Emploi, DARRU et ses antennes, etc.) ;
- Contribution aux projets transversaux (à l'exemple de Campus 2023, Paris 2024, politique de santé, handicap, etc.) et aux conventions incluant les apprentis ou les employeurs d'apprentis (par exemple avec Pôle Emploi, Action logement, AGEFIPH, Association Nationale des Apprentis de France, etc.).

Il se compose de :

- 1 responsable de service (A2.1)
- 1 responsable de service adjoint (A2.2)
- 4 chargés de mission (A3)
- 8 gestionnaires administratifs et/ou financiers (B2)
- 1 assistant administratif (B3)

Le Service Administratif et Financier (SAF) assure les missions suivantes :

- Pilotage et exécution budgétaire (élaboration des documents budgétaires, suivi de la programmation et de l'exécution du budget Apprentissage, etc.) ;
- Suivi de la programmation européenne FSE+ relevant du champ de la DIRAA ;
- Rédaction des actes administratifs (arrêtés, conventions, notifications, courriers d'incomplétudes, rapports de visites sur place, etc.) ;
- Sécurisation du processus décisionnel (délibérations, instances régionales et européennes) ;
- Participation à l'animation des GPS (FSE+) et CUP ;
- Vérification du service fait et liquidation comptable pour mandatement ;
- Appui des services opérationnels sur les aspects réglementaires, administratifs et financiers ;
- Constitution, sécurisation, traçabilité et archivage papier et numérique des dossiers régionaux et européens ;
- Réalisation de contrôles auprès des bénéficiaires en lien avec les services opérationnels ;
- Production, analyse et mise à disposition d'une banque de données pour la direction ;
- Contribution à l'alimentation des données du Pôle Education et Avenir des Jeunes ;
- Contribution aux travaux des partenaires extérieurs (DREETS, C2RP, missions interministérielles, Action logement, etc.).

Il se compose de :

- 1 responsable de service (A2.1), également en charge du pilotage du FSE ;
- 1 responsable de service adjoint (A2.2)
- 1 cadre administratif et juridique (A3)
- 1 cadre administrative et financière (A3)
- 4 gestionnaires administratifs et financiers (B2)
- 2 gestionnaires d'études et systèmes d'information (B1)

Le secteur Fonds Européens devient une cellule Fonds Européens composée de :

- 2 chargés de mission FSE (A3)
- 5 gestionnaires FSE (B2)

La Cellule Projets transversaux assure les missions suivantes :

- Appui technique à la direction et aux services, notamment expertise sur les dossiers stratégiques et les dossiers inter-directions ou inter-pôles, appui à la conception et la coordination des contractualisations avec les partenariats extérieurs, suivi des instances

externes, pilotage de la relation conventionnelle avec les OPCO, contribution à l'écriture des schémas régionaux (SRDEII, SRESRI, CPRDFOP dont Schéma des formations sanitaires et sociales et schéma régional de développement de l'alternance) ;

- Conception, mise en œuvre et suivi des clauses sociales des marchés publics en lien avec les entreprises bénéficiaires et appui au rapprochement entre offre et demande de contrats d'apprentissage.

Elle se compose de :

- 3 responsables de projets (A2.2)

4/ Projection sur la mise en œuvre post CT

Les modifications d'organisation proposées l'ont été en concertation large avec les membres du comité de direction de la DIRAA et l'ensemble des agents du service Valorisation et développement de l'alternance et des métiers, plus directement concernés.

Les modalités de fonctionnement ont été régulièrement adaptées pour tenir compte des nouveaux enjeux de ce début de mandat et des opportunités que laisse entrevoir la nouvelle programmation des fonds européens FSE+ 2021-2027.

Mission Proch'Orientation

HAUTS DE FRANCE
ORGANIGRAMME SOURCE CT DU 03/10/2022

Postes autorisés : 16

1 Directeur (A) (Manager de direction)

2 Conseiller/ère/s technique (A)

1 Cadre administratif et financier (A)

Secteur information sur les métiers et les formations

1 Responsable de secteur (A) (manager de proximité)

3 Chargé/e/s de mission (A)

1 Graphiste (A)

Cellule accompagnement des parcours et développement des partenariats

1 Responsable de projet (A)

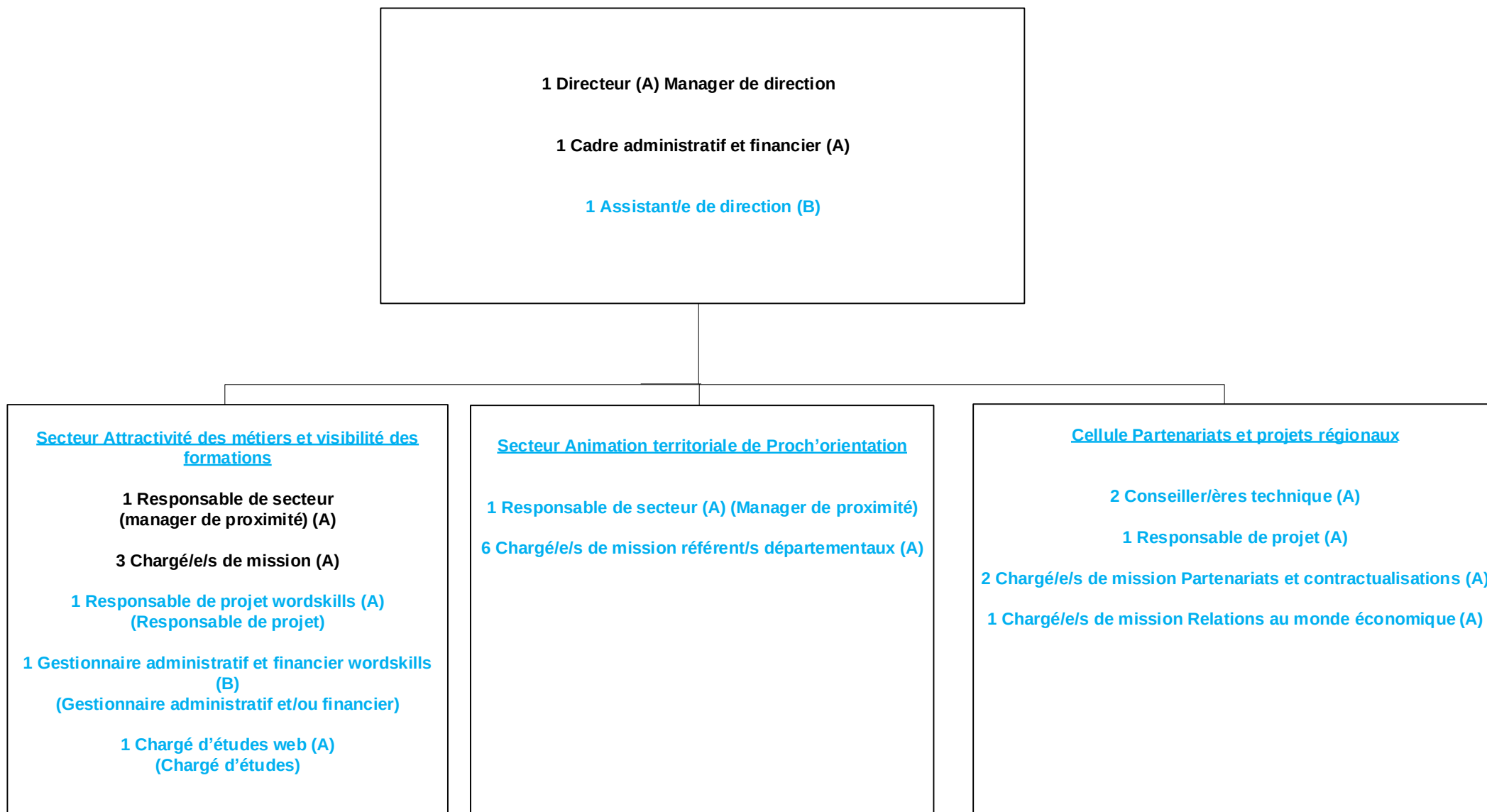
5 Chargé/e/s de mission référent/s départementaux (A)

1 Chargé/e/s de mission (A)

Mission Proch'Orientation

HAUTS DE FRANCE
ORGANIGRAMME CIBLE CT DU 28/11/2022

Postes autorisés : 23



DIRECTION DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ALTERNANCE

HAUTS-DE-FRANCE
ORGANIGRAMME SOURCE
CT DU 15/02/2021
Postes autorisés : 60

PROJETS TRANSVERSAUX

3 Responsables de projet (A)
1 Gestionnaire administratif/ve (B)
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

1 DIRECTEUR/TRICE (A) (Manager de direction)

1 Directeur/rice Adjoint/e (A) (Manager de direction)

1 Assistant/e de Direction (B)

SERVICE VALORISATION ET DEVELOPPEMENT DE L'ALTERNANCE ET DES METIERS

1 Responsable de service (A) (Manager
intermédiaire)

5 Chargé/e/s de mission (A)

3 Gestionnaires administratif/ve/s (B)
(Gestionnaire administratif et/ou
financier)

SERVICE DE RAPPROCHEMENT ET D'APPUI AUX APPRENTIS ET ENTREPRISES

1 Responsable de Service (A) (Manager
intermédiaire)

1 Responsable de Service adjoint-e (A)
(Manager intermédiaire)

1 Conseiller/ère technique (A)

4 Chargé/e/s de mission (A)

8 Gestionnaire Administratif/ve (B)
(Gestionnaire administratif et/ou
financier)

2 Assistant/e/s administratif/live/s (B)
(Assistant administratif et/ou financier)

SERVICE FORMATION ET TERRITOIRES

1 Responsable de Service (A) (Manager
intermédiaire)

1 Responsable de Service adjoint/e (A)
(Manager intermédiaire)

5 Chargé/e/s de mission (A)

2 Gestionnaire administratif/ive (B)
(Gestionnaire administratif et/ou
financier)

SERVICE ADMINISTRATIF, FINANCIER ET RESSOURCES

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

1 Responsable de service adjoint-e (A)
(Manager intermédiaire)

1 Cadre Administratif/ve et financier/ère (A)

1 Cadre administratif et juridique (A)

4 Gestionnaires administratiffives et financier/ères(B)

2 Gestionnaires d'études et systèmes d'information (B)

SECTEUR FONDS EUROPEENS

1 Responsable de secteur (A) (Manager de proximité)

2 Chargé/e/s de mission FSE IEJ (A)

5 Gestionnaires Fonds européens (B)

Postes autorisés : 54

PROJETS TRANSVERSAUX

3 Responsables de projet (A)

1 DIRECTEUR/TRICE (A) (Manager de direction)

1 Directeur/rice Adjoint/e (A) (Manager de direction)

1 Assistant/e de Direction (B)

**SERVICE DEVELOPPEMENT ET
TRANSITIONS**

**1 Responsable de service (A) (Manager
intermédiaire)**

4 Chargé/e/s de mission (A)

**2 Gestionnaires administratif/ve/s (B)
(Gestionnaire administratif et/ou
financier)**

**SERVICE APPRENTIS ET
ENTREPRISES**

**1 Responsable de Service (A) (Manager
intermédiaire)**

**1 Responsable de Service adjoint-e (A)
(Manager intermédiaire)**

4 Chargé/e/s de mission (A)

**8 Gestionnaire Administratif/ve (B)
(Gestionnaire administratif et/ou
financier)**

**1 Assistant/e administratif/live (B)
(Assistant administratif et/ou financier)**

SERVICE FORMATION ET TERRITOIRES

**1 Responsable de Service (A) (Manager
intermédiaire)**

6 Chargé/e/s de mission (A)

**2 Gestionnaire administratif/ive (B)
(Gestionnaire administratif et/ou
financier)**

**SERVICE ADMINISTRATIF, FINANCIER ET
RESSOURCES**

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

**1 Responsable de service adjoint-e (A)
(Manager intermédiaire)**

1 Cadre Administratif/ve et financier/ère (A)

1 Cadre administratif et juridique (A)

4 Gestionnaires administratiffives et financier/ères(B)

2 Gestionnaires d'études et systèmes d'information (B)

CELLULE FONDS EUROPEENS

2 Chargé/e/s de mission FSE IEJ (A)

5 Gestionnaires Fonds européens (B)